

Billet de l'instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les conférences s'adressent en premier lieu aux membres du corps enseignant, soit officiel, soit libre; la méthode de formation de la volonté que je proposerai est celle qui est de mise dans l'école chrétienne. Mais il est entendu que les autres personnes que la question intéresse, en particulier Messieurs les Curés, y trouveront de ma part et de la part des inspecteurs un accueil empressé et reconnaissant.

Nous connaissons très bien la théorie de l'enseignement, et les petits procédés de détail mieux peut-être que la théorie générale et fondamentale. Il me semble que les principes psychologiques et pédagogiques de la formation du caractère sont moins connus, restent flottants et imprécis. Je voudrais pouvoir exposer à chacun comment élever une génération vaillante, active et généreuse qui montât vers la vie avec des idées claires et une ardeur joyeuse. C'est pourquoi j'organise ces cours, à titre purement personnel et libre, pour autant que Messieurs les Inspecteurs voudront bien y acquiescer et les membres du corps enseignant y assister.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes respectueux et cordiaux sentiments.

E. DÉVAUD.

Billet de l'instituteur

La guerre, cause de tant de bouleversements et de restrictions, nous a privés, depuis quatre ans, des examens de recrutement. Cette suppression n'est que temporaire, disent les uns; elle sera définitive, affirment les autres.

Les premiers considèrent ces épreuves comme un stimulant nécessaire; ils leur attribuent la grande part des progrès réalisés dans le domaine scolaire depuis un quart de siècle. Les seconds les accusent, au contraire, d'avoir fait converger tous les efforts de l'école vers un seul but : l'obtention de notes flatteuses, d'avoir provoqué un développement superficiel et factice des esprits, d'avoir ravalé ainsi les fonctions des éducateurs.

La plupart des reproches adressés aux examens de recrues, tels qu'ils étaient organisés avant la guerre, me paraissent fondés. Les progrès indéniables que nous leur devons au point de vue instruction ne compensent pas le déchet qui en est résulté dans la formation morale de notre jeunesse. Ce n'est pas la science qui manque à notre génération, c'est la conscience. Aux heures graves où nous vivons, la patrie a besoin de cœurs vaillants, de volontés énergiques, de caractères bien trempés, de citoyens sachant agir et mettant au-dessus de tout l'honneur et le devoir.

Les examens pédagogiques constituaient des concours purement intellectuels, où l'entraînement, le gavage jouaient un rôle prépondérant. Ceux qui ont été mêlés de près à la préparation de ces matches et qui ont connu ou peut-être pratiqué quelques-uns des trucs mis en œuvre pour assurer le succès, n'ont pas tardé à être dégoûtés de ces épreuves. Que penser de ce chauffage intense et abrutissant qui précédait le grand jour ? Coûte que coûte, en serinant les mêmes formules, en multipliant les mêmes exercices, il fallait ingurgiter le minimum de connaissances exigées par les experts. Quel stupide dressage ! Je ne sais ce qui était le plus admirable : la bonne volonté des élèves acceptant une si indigeste pâture ou l'incommensurable patience des maîtres se résignant à rabâcher sans merci les mêmes matières. Les moins enthousiastes, les plus renitents faisaient assaut de zèle et s'attaquaient avec ardeur à ce monstrueux rocher de Sisyphe. Il y allait de leur avenir. Comment ne pas emboîter le pas quand votre petit honneur professionnel est en jeu ? De terribles comptes rendus officiels, dans lesquels vous étiez classés et catalogués en noir et en couleurs arrivaient périodiquement et menaçaient, en cas d'échec, de vous refouler brutalement à la queue de votre arrondissement. C'était une perspective si redoutable qu'à cette pensée le dernier des tire-au-flanc se sentait pris d'un zèle magnifique et s'élançait, d'un pas allègre, à la conquête des moyennes rêvées.

L'émulation est, certes, une excellente chose, mais dès qu'elle est poussée à outrance, dès qu'elle dégénère en une concurrence effrénée et souvent peu loyale, elle engendre de fâcheuses rivalités et finalement provoque des injustices.

Les examens pédagogiques des recrues, s'ils arrivent à reflourir, devront être rénovés et organisés sur des bases plus sérieuses. La guerre nous a fait entrevoir de nouveaux dangers comme aussi de nouveaux devoirs. L'époque des matches scolaires est périmée ; qu'on mette au rancart les vieilles rengaines qui faisaient du maître d'école un vulgaire bourreur de crânes. La tâche des éducateurs n'est pas de produire inlassablement des notes pour le plaisir des amateurs de statistiques, mais de préparer la jeunesse à la vie active par une formation solide et profonde. X.

La flore fribourgeoise et ses origines

FLORULES RÉGIONALES

Parmi les 2 000 espèces et variétés de végétaux vasculaires qui tapissent le sol de notre chère patrie fribourgeoise, la très grande majorité, le 98 % à peu près, est franchement indigène, inhérent pour ainsi dire à notre sol. Ils se répartissent suivant le climat et l'altitude entre les deux grands foyers de production ou centres de